Faire des affaires au Québec – Notre guide

18 juillet 2024

Notre guide « Faire des affaires au Québec » est un outil complet et pratique pour toute entreprise souhaitant prospérer dans un environnement d'affaires québécois compétitif et réglementé.

Découvrez notre guide « Faire des affaires au Québec »

Télécharger

Vous trouverez des informations précieuses sur :

- les différentes sources de financement disponibles pour soutenir vos activités;
- les exigences de la Loi sur la publicité légale des entreprises;
- les fusions et acquisitions et opérations commerciales complexes au Québec;
- les questions fiscales, incluant l'impôt sur le revenu, les charges patronales, les taxes à la consommation et les incitatifs fiscaux vous permettant d'optimiser votre gestion financière;
- la main-d'œuvre, dont une section est dédiée pour vous guider à travers les contrats d'emploi, les droits des employés, l'indemnisation des accidents du travail, les relations syndicales et les considérations d'immigration, vous assurant une gestion efficace de vos ressources humaines;
- la protection de la propriété intellectuelle, un aspect crucial pour sécuriser vos innovations et vos marques.
- les obligations liées à l'utilisation de la langue française, des nouvelles réglementations sur les marques de commerce, ainsi que des lois sur la protection du consommateur et des renseignements personnels.

La brochure « Faire des affaires au Québec » est un guide pour réussir votre implantation et votre expansion au Québec. En parcourant cette ressource, vous découvrirez une présentation du système juridique québécois, vous permettant de naviguer avec confiance dans le cadre légal. Que vous soyez une entreprise étrangère ou locale, vous apprendrez comment créer une entité juridique adaptée à vos besoins, qu'il s'agisse d'une succursale, d'une filiale ou d'une société de personnes, en comprenant les avantages et les démarches associées à chaque option.

Toute société étrangère qui veut faire des affaires au Québec doit pouvoir compter sur un cabinet d'avocats réputé qui peut l'aider dans son établissement et la conseiller sur tous les aspects juridiques et réglementaires au Québec et au Canada.

Que ce soit en matière de droit des affaires, droit du travail et de l'emploi, droit fiscal, financement d'entreprises ou responsabilité des administrateurs et des dirigeants, l'équipe de Lavery peut vous aider à toutes les étapes de votre établissement au Québec en vous offrant des conseils qui vous permettront de bien naviguer dans l'environnement du droit québécois et canadien.

Outre l'expertise juridique, Lavery possède un vaste réseau de partenaires d'affaires importants, avec qui nous pourrons vous mettre en relation pour élargir votre réseau et assurer une transition harmonieuse de vos affaires au Québec.

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.